

M 2
Léon
Vien
et
Victoire
Lareau

Le Cinq- février mil huit cent cinquante, après la
publication de trois bans de mariage faite aux proues
de nos messes paroissiales entre Léon vien, journalier,
domicilié en cette paroisse, fils mineur de feu Pierre
Vien et de défunte Josephine Bote, d'une part et Victoire
Lareau, aussi domiciliée en cette paroisse, ~~veuve~~ ma
jeune de feu Thomas Lanciant, d'autre part, ne s'étant
découvert aucun empêchement au dit mariage et du
consentement des parents de la partie mineure, nous pré
tre curé soussigné avons vu leur mutuel consen
tement de mariage et ~~leur avons donné la bénédiction~~^{en présence de Julien}
gendreau beau frère et tuteur ad hoc de l'époux, de fe
vien Lareau père de l'épouse, de Charles Du
hé son aïné, qui avec les époux ont mis la tige
six mots rayés nuls, quatre interlignes boya

Robert Pte.